



CUBLAC



DANS CE NUMERO

Conseil Municipal	p. 1
Informations Municipales	p. 3
Cublac au quotidien	p. 8
Ecoles	p. 10
Milieu associatif	p. 11

MARCHE DOMINICAL

de 9h à 12h, Place du 14 Juillet

avec vos commerçants

Maraîcher, Fleuriste....

Retrouvez au quotidien

vos commerces locaux :

Boulangerie, Bar-restaurant, Toiletteuse,

Coiffeuse.

Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

✉ 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : <http://>

www.cublac.correze.net/

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mercredi: 8h30 - 12h00

samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires: mercredi de 14h à 17h

jeudi de 16h à 18h

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77

Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

N°34 - 2nd trimestre 2016

***** CONSEIL MUNICIPAL *****

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 26 MAI 2016 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL – MM. GILET - VIGNOT – Mme RIVIERE – M. BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – LACOSTE – Mmes BOUYSSSE VALIN – FOURASTIE – LASSAIGNE – MM. CAPY – PAJOT.

Absent excusé : M. DE SOUSA (procuration à M. LASCOUTOUNAS).

Le compte rendu de la séance du 24.03.2016 est adopté à l'unanimité.

1- Décisions modificatives : Augmentations de crédits suite à l'attribution de subventions.

Des subventions ont été attribuées à la commune suite aux demandes déposées concernant le Plan d'Aménagement de Bourg II « Rues Guyez et Bourdarie »

Réserve parlementaire de **5 000€** attribuée à la commune par le Sénateur Claude NOUGEIN
(Vote à l'unanimité).

Subvention au titre de la Dotation de l'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de **47 000€** attribuée à la commune. (Vote à l'unanimité).

2 – Mise à jour du tableau des emplois – Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe au 01.06.2016.

Suite à un changement de grade d'un agent, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 27 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette modification à compter du 1^{er} juin 2016.

3- Signature de convention de servitude avec ERDF- Régularisation.

Exposé des motifs

Suite à l'enfouissement de la ligne HTA (haute Tension) par ERDF sur notre commune, une convention avait été signée le 28 janvier 2013 concernant les droits de servitude consentis à ce dernier, sur les lieux publics au lotissement de la cabane 1^{ère} tranche.

ERDF demande que cette convention soit régularisée par un acte notarié.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter la signature par un acte notarié de la convention de servitude avec ERDF dans le but de la régulariser.

4 – Contrat de location du duplicopieur pour les services administratifs.

Le contrat de location du duplicopieur en place à la mairie arrive à échéance.

Conditions du contrat	Location (société RISO France)	Engagement maintenance
Précédent Contrat	1800 € HT par trimestre Pour un contrat de 24 trimestres	5,40 € HT les 1000 copies N&B (engagement de 150 000 copies par an) 39 € HT les 1000 copies Couleur (engagement de 50 000 copies par an)
Propositions Nouveau Contrat	1400 € HT par trimestre Pour un contrat de 24 trimestres	5,00 € HT les 1000 copies N&B (engagement de 150 000 copies par an) 39€ HT les 1000 copies Couleur (engagement de 50 000 copies par an)

Le matériel « ComColor 7150 X-JET » a été retenu pour ses qualités écologiques et techniques. Ce duplicopieur s'inscrit dans la charte environnementale et répond aux besoins administratifs actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le contrat de location avec la société RISO sise 49 rue de la Cité – 69441 LYON CEDEX 03. Le coût de ce contrat de location s'élève à 1400,00 € HT par trimestre, avec une durée d'engagement de 24 trimestres.

Pour la maintenance, les conditions sont les suivantes :

- *5,00 € HT les 1 000 copies noir et blanc (engagement de 150 000 copies par an)*
- *39,00 € HT les 1 000 copies couleur (engagement de 50 000 copies par an).*

Le prix des copies restera inchangé pendant la durée du contrat, à savoir 24 trimestres.

5 – Jury d'assises – Liste préparatoire pour l'année 2017.

Suite à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2016, il convient après tirage au sort, d'établir pour l'année 2017, une liste préparatoire communale de jurés. Pour CUBLAC, trois personnes sont requises, ayant leur domicile ou leur résidence principale sur la commune. Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année qui suit.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal a établi par tirage au sort une liste communale de jurés de six personnes.

6 – Subvention au collège Anna de Noailles de LARCHE – Voyage scolaire à Menzenschwand (Allemagne) du 20 au 24 juin 2016.

Il est proposé de verser une subvention communale au collège Anna de Noailles de LARCHE pour l'organisation d'un voyage à Menzenschwand (Allemagne) du 20 au 24 juin 2016, afin de réduire le coût supporté par les familles des deux élèves résidant sur CUBLAC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer une aide financière de 30 € par élève soit au total 60 €.

7 – Acceptation d'un chèque de la MAIF – Pompe à chaleur de la Ronde des Oursons sinistrée le 13.02.2016.

La compagnie d'assurance la MAIF a indemnisé la commune suite à un sinistre sur une pompe à chaleur de la halte-garderie la Ronde des Oursons, après surtension survenue le 13.02.2016.

Le remboursement s'élève à 1 564,56 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide l'encaissement de cette somme.

8 - Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19).

➤ Modifications des statuts de la FDEE 19 : Retrait de 5 Communautés de Communes.

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19), réuni le 29 avril 2016, s'est prononcé favorablement concernant les demandes de retrait formulées par les Communautés de Communes suivantes : **1** - Lubersac, Avezère. **2** - Canton de Mercoeur. **3** - Canton de Saint Privat. **4** - Canton de Beynat. **5** - Sud Corrèzien

Monsieur le Maire indique que ces Communautés de Communes vont restituer la compétence « électrification » à leurs Communes pour leur permettre ensuite d'adhérer directement à la FDEE 19. Elles pourront ainsi, si elles le souhaitent, transférer leurs compétences en matière d'éclairage public ou d'infrastructures de recharge des véhicules électriques à la FDEE 19.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que les Communautés de Communes suivantes se retirent de la FDEE 19 : 1 - Lubersac, Avezère. 2 - Canton de Mercoeur. 3 - Canton de Saint Privat. 4 - Canton de Beynat. 5 - Sud Corrèzien

➤ Modifications des statuts - Retrait de la compétence optionnelle « communications électroniques ».

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) a pour objectif le développement de la fibre optique dans les zones rurales non desservies par les opérateurs. La maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil pour la dissimulation des lignes téléphoniques est également concernée.

Il convient de rajouter un article aux statuts existants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts de la FDEE 19. (au 1^{er} juillet 2017).

➤ **Transfert de la compétence « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques »**

M. le Maire propose l'adhésion à la compétence optionnelle déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze souhaite engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

Il convient de prendre une délibération quant au transfert de cette compétence optionnelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le transfert de compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques » à la FDEE 19.

10- Questions diverses.

➤ **Remboursement de caution.**

La locataire du logement communal situé au 34 rue de la Liberté (depuis le 09/10/2013), a quitté le logement le 15/05/2016. Après état des lieux, il s'avère que le logement est en bon état.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'Assemblée de rendre la caution d'un montant de 350 € à la locataire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de rendre la caution de 350 € à la locataire.

➤ **Subvention exceptionnelle - Foyer des Jeunes.**

La municipalité est partenaire de l'Expo de Printemps organisée chaque année par le Foyer des Jeunes.

L'achat des boissons est financé par la municipalité dans le cadre de ce partenariat.

Pour des raisons d'organisation, le Foyer, cette année, a acheté le nécessaire.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle à l'association du Foyer des Jeunes, d'un montant de **101,54 €**. (Coût engagé pour l'achat des boissons).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 101,54 € au Foyer des Jeunes.

➤ **ALSH de Terrasson - Convention d'accueil et de facturation aux familles de Cublac.**

La commune participe financièrement aux accueils de loisirs fréquentés par les enfants de Cublac, à hauteur de 10€ par jour et par enfant afin de réduire le coût supporté par les familles.

Une convention doit être signée avec l'ALSH de Terrasson de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de verser à l'ALSH de Terrasson de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, une participation aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs de 10 € par journée et par enfant de Cublac, au vu d'un état détaillé de la fréquentation du centre par les enfants de CUBLAC.

➤ **Rachat de la climatisation du local commercial.**

Suite à l'arrêt de la location du local commercial situé 38 rue de la Liberté, une demande a été formulée par le locataire précédent, gérant de l'EI « Les Délices de Domi ».

En effet, ce dernier avait fait installer une climatisation réversible. A son départ, celle-ci est restée en place.

Le matériel amorti sur une année, revient à 1 232€TTC (coût initial du matériel+pose : 2575€ TTC).

Cette installation est intéressante pour une autre location du local commercial.

Mme Lajugie sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le rachat de la climatisation réversible du local commercial à l'EI « Les Délices de Domi » selon la facture établie par ce dernier, pour une valeur de 1 232€ TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

RAPPEL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

**Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine,
c'est le mercredi qui suit que se fait la levée des ordures ménagères.
(Containers marron, sacs rouges)**

**** INFORMATIONS MUNICIPALES ****

Un concert exceptionnel a eu lieu à l'église le lundi 30 mai.

A l'écoute des plus anciens instruments de musique du paléolithique (1 200 000 ans) à nos jours.

Trois musiciens galiciens ont tout simplement médusé le public : promenade instructive et jubilatoire.

Ces trois musiciens aux parcours très différents ont fabriqué plus de 50 instruments de musique de nos ancêtres : herbes taillées et feuilles, tubes de bois creusés, cornes, os, flûtes, instruments en cuivre tels un Carnyx.



Une extraordinaire richesse de timbres et de couleurs obtenue par le souffle ont emporté le public à travers les millénaires grâce à la merveilleuse invention humaine en permanence à la recherche d'expression sonore.



Ces musiciens en visite chez leur ami Jean Boisserie, dinandier d'art à Cublac, pour découvrir les méthodes permettant de reproduire à l'identique des instruments complexes, désiraient lui faire partager leur passion en lui offrant un spectacle musical.

« Le faire partager avec tous les Cublacois serait plus judicieux » pensa Monsieur Jean Boisserie.

Remercions-le très chaleureusement.

Rappelez-vous, en 2011, Monsieur Jean Boisserie, passionné d'archéo-métallurgie, a eu l'immense bonheur de se voir confier la copie du plus bel objet archéologique connu à ce jour : le CARNYX.

Les Carnyx sont des œuvres magnifiques fabriquées par les gaulois plus de trois siècles avant notre ère : Trompes de guerre et d'apparat en bronze martelé ayant des pavillons zoomorphologiques (Tête de sanglier ou de serpent stylisés).

Sept Carnyx, dont cinq complets, ont été découverts à Tintignac, commune de Naves, en 2004 : découverte témoignant d'un savoir-faire et d'une habilité extraordinaires des gaulois.



INAUGURATION DE LA HALLE DE CUBLAC SAMEDI 4 JUN 2016



Inauguration en présence de :

(de gauche à droite)

Monsieur Christophe PATIER, Conseiller Régional

Monsieur Claude NOUGEIN, Sénateur

Monsieur Frédéric SOULIER, Président de l'AGGLO

Monsieur Jean-Paul VICAT, Sous-Préfet

Monsieur Jean Marc BRUT, Maire de Cublac

Monsieur Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental de la Corrèze





Discours de Monsieur le Maire en présence des élus et représentant de l'Etat.



L'exposition temporaire sur la réalisation de la halle se trouve en Mairie. Elle est accessible salle des mariages aux heures d'ouverture du secrétariat au public pour la découvrir ou redécouvrir.



LE PUIITS FESTUGIERES



LE PUIITS VIEUX

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE DE CUBLAC :

« Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglo du Bassin de Brive, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Conseiller Départemental, Mesdames Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs les Elus, Mesdames Messieurs les Présidents des Associations Communales, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

C'est avec grand plaisir et satisfaction que je vous accueille aujourd'hui pour inaugurer notre halle avec mise en valeur de l'histoire minière de Cublac.

Après l'aménagement du bourg qui concernait la réhabilitation de la place du 14 Juillet, de l'espace du foyer et des rues adjacentes, la halle vient clôturer les réalisations et l'embellissement du centre bourg.

Pourquoi une halle à Cublac ?

Elle a plusieurs intérêts :

**Tout d'abord économique pour sécuriser le marché hebdomadaire du dimanche matin
Mais aussi un lieu festif et convivial pour les marchés nocturnes de la période estivale,
Un lieu de rencontre pour des concerts et la fête votive.**

Une réalisation particulièrement bien intégrée au centre du bourg recréant un espace de vie, favorisé par les gradins, chaleureux et accueillant, fonctionnel, adapté à beaucoup de manifestations. Notre objectif était de redonner de la vie et de la convivialité à cette place de Cublac, lieu de rencontres et d'échanges par essence. Nous avons souhaité adosser à toutes ces vocations, deux intérêts majeurs pour notre commune :

Tout d'abord touristique car c'est le lieu de départ de plusieurs sentiers de randonnée permettant de découvrir les atouts de notre territoire communal, sa forêt sur plus de 1000 hectares, son relief de 100 m à plus de 300 m d'altitude s'ouvrant sur des paysages remarquables et son exposition plein sud regardant le Périgord Noir tout proche.

C'est aussi historique et patrimonial car c'est le lieu de présentation de l'histoire de Cublac et plus particulièrement de son passé minier. Cette activité qui a marqué notre village il y a un peu plus d'un siècle est racontée sur cinq panneaux en bois au fonds de la halle.

Ces explications vous invitent à parcourir deux sentiers qui valorisent notre patrimoine minier. L'aménagement du sentier historique de la mine, long d'environ trois kilomètres, fait partie intégrante du projet de la halle.

Des panneaux informatifs vous renseignent sur les différents puits rencontrés et vous racontent l'histoire de nos mineurs au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} Siècles.

Je voudrais remercier les personnes qui nous ont aidés dans nos recherches historiques : M. Pierre Yves DEMARS, préhistorien chercheur au CNRS, Docteur ès sciences, Madame Marguerite GUELY, historienne, les archives Nationales et Départementales. Tous nous ont permis de remonter le temps grâce à leurs connaissances et leurs recherches.

Sur les mines de Cublac, je voudrais remercier Jean-Pierre BOUDY qui a su me convaincre il y a quelques années de mettre en avant l'histoire minière de Cublac et son intérêt pour les verreries du LARDIN et de TERRASSON. Cela se fit naturellement car un de mes arrière-grands-pères fût mineur à CUBLAC avant la Guerre de 1914-1918 et verrier lorsqu'il revint de la guerre.

Je voudrais aussi remercier mon adjointe, Bernadette BLONDEL, qui s'est investie et passionnée pour ces recherches, recherches historiques mais aussi recherches d'objets de la mine et là aussi, je pense que sa région natale et son histoire l'ont motivée dans son investissement. Vous avez pu vous en rendre compte mercredi soir dans le reportage très bien réalisé de FR3 Pays de Corrèze.

Il me faut aussi remercier les services de l'état qui ont répertorié et sécurisé les différents puits. Après discussion, ils ont accepté de rebâtir les margelles afin de préserver et mettre en valeur notre patrimoine minier.

J'en viens maintenant au coût de cette réalisation :

COUT DU PROJET		SUBVENTIONS PERCUES			
Montant du projet TTC	Montant du projet HT	Conseil Départemental	DETR	Conseil Régional	Agglo de Brive
273 457,43 €	227 881,19 €	14 395,00 €	56 139,79 €	14 115,68 €	69 954,35 €

Montant du projet HT	Total des demandes de subventions	Fonds propres de la commune HT	Fonds propres de la commune TTC
227 881,19 €	154 604,82 €	73 276,37 €	73 276,37+ 45 576,24 = 118 852,61 €

L'histoire d'un village, qu'elle soit glorieuse ou pas, ouvre souvent des portes sur des perspectives touristiques et donc économiques.

Situé à la limite du Périgord, dans la vallée de la Vézère entre Brive et Montignac, Cublac voit passer beaucoup de touristes, nous devons les inciter à découvrir nos sentiers balisés et aménagés et les inciter à profiter de ses commerces, ses restaurants, hôtel, village de gîtes et chambres d'hôtes.

Notre commune se doit de les attirer et de les accueillir autour de structures attractives.

Je tiens à remercier les partenaires qui ont participé au financement :

L'Etat, le Conseil Départemental, l'AGGLO et le Conseil Régional.

Merci au nom des Cublacois, sans vous le projet n'aurait jamais pu se réaliser.

Je souhaite tout particulièrement remercier Patricia BROUSSOLE, 1^{ère} Vice-Présidente de l'Agglo à l'époque, qui s'est beaucoup investie pour que notre dossier aboutisse à la région, et bien sûr à l'Agglo.

Je me dois aussi de remercier les entreprises qui ont participé à la bonne réalisation des travaux et au résultat que vous avez devant vous aujourd'hui :

M. VALADAS Christian, Architecte, M. REDON Bruno, Cabinet repérage, M. GENTIL Alain, bureau BAROQUE, M. SOLLELIET Jean-Philippe, De 2 choses lune, le cabinet DEJANTE, Les Entreprises : REYNAL de Terrasson, DURAND Dominique de Cublac, CASSAGNE Yves d'Allasac, TEIXEIRA Jean d'Ussac, FREYSSINET Jean-Marie d'Objat, 42 lignes de Bordeaux. Merci à tous pour votre professionnalisme.

Une exposition photos relate les différentes étapes de cette construction, de l'aménagement du bourg, de la halle, et surtout du sentier historique de la mine que je vous incite à découvrir et faire découvrir. Vous pouvez le parcourir en famille car il est accessible à tous. Des aménagements conséquents ont été faits aux abords du puits Festugières avec l'installation d'une aire de pique-nique.

Je me rappelle quand il y a quinze ans nous avons, avec quelques copains et bénévoles, sécurisé ces puits de mine, nous l'avons fait de façon sommaire, certes, avec des "relèves" et des piquets mais le jeune maire (jeune dans la fonction) que j'étais à l'époque, dormit mieux la nuit lorsque nous avons eu fini.

Merci à tous ceux qui ont participé. Je ne cite pas de noms car je ne veux pas en oublier mais ils se reconnaîtront, beaucoup sont présents aujourd'hui.

C'est aussi à cette époque que nous avons souhaité réouvrir et mettre en valeur nos sentiers et "Cublac par ses chemins" a vu le jour, n'est-ce pas Jean-Claude ?

Merci à tous ceux qui ont participé à la mise en valeur de ce patrimoine. Que de chemin parcouru (sans jeu de mots) depuis cette époque.

Je ne terminerai pas mes propos sans remercier les élus qui ont permis la réalisation de ce projet. Certains se sont fortement investis et ont donné beaucoup de leur temps et d'autres simplement parce qu'ils croyaient à son intérêt et m'ont fait confiance par leur vote.

Merci à tous !

C'était un beau projet ; grâce à vous tous c'est une magnifique réalisation ! »

**** CUBLAC AU QUOTIDIEN ****

Recensement

militaire obligatoire filles et garçons :

Tu viens d'avoir 16 ans ?

Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.

ACTUALITES DIVERSES

Vous venez d'avoir 18 ans, vous venez d'emménager sur Cublac, pensez à vous faire inscrire sur **les listes électorales** en Mairie.

Vous avez jusqu'au :

31 décembre de l'année en cours.

ALLO, SERVICE PUBLIC
Toutes les réponses à vos questions administratives

39 39 (0.12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

BOITE A IDEES

Toujours à votre disposition **24h/24 et 7j/7 la boîte aux lettres située sur la porte de la Mairie salle des mariages pour accueillir toutes vos suggestions ou par mail : mairie.cublac@wanadoo.fr**

ETAT-CIVIL

Du 31 mars au 30 juin 2016

NAISSANCES à Brive :

Samedi 21 mai : Nolan DA SILVA de Mikaël DA SILVA et Sophie MOUNEYRAC

Samedi 28 mai : Albin, Michel, André MONTUPET de Adrien MONTUPET et Lucie PLENAGE

Mercredi 1^{er} juin : Zita, Marie, Jehanne BEAUVAIS de Maÿlis BEAUVAIS

Lundi 6 juin : Abdel Wadoud EL OIFI de Hicham EL OIFI et Fatima BOUIMEJJANE

Mardi 7 juin : Valentin COURTY à CUBLAC de Charles COURTY et Samantha ARNOULT

MARIAGE:

A CUBLAC, mardi 7 juin : Mathieu RAYNAL et Marion CAPPELIER.

DECES :

A CUBLAC, mardi 12 avril : Henri MATHIEU, domicilié 17 Allée des Acacias.

A BRIVE, mercredi 13 avril : Marie DESPLAT née LOUBIGNAC, domiciliée 11 rue Chaminand.

A LIMOGE, mercredi 13 avril : Yveline LACHAMBRE née BARROT, domiciliée La Combe.

A BRIVE, mardi 3 mai : Auguste ROUCHETTE, domicilié Les Combettes.

A BRIVE, samedi 21 mai : Monsieur Benoît, Rémi, Jérôme TETREL, domicilié 42 La Géronie.

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Juillet

Calendrier des Festivités 2016

Samedi 2 : Fête des Ecoles - Salle Polyvalente dès le début d'après-midi.

Mercredi 13 : Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes - Salle Polyvalente 20h30.

Jeudi 14 : Fête Nationale, Monument aux Morts place de l'Eglise, vin d'honneur.

Jeudi 14 : Concours de pétanque à 13h30 salle polyvalente organisé par Cublac Amicale Bouliste.

Août

Samedi 6 : Marché nocturne organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 19 : AG de la chasse Salle de la Mairie 20h30.

Du vendredi 19 au dimanche 21 : Fête Votive organisée par le Comité des Fêtes.

Dimanche 21 : Les 10 Bornes de Cublac.

Dimanche 28 : Grande randonnée Marche et VTT organisée par Cublac par ses Chemins - Salle Polyvalente à partir de 7h00 pour les inscriptions et départ à partir de 8h00.

Septembre

Dimanche 4 : Concours de pétanque des Associations organisé par Cublac Amicale Bouliste.

Octobre

Dimanche 2 : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes et fête de la pomme.

Dimanche 9 : Troc des Plantes organisé par Cublac par ses Chemins - Place du Foyer sur le marché.

Novembre

Samedi 5 : Soirée théâtre salle polyvalente 20h30, organisée par l'association Kulamna Casamance.

Vendredi 11 : Armistice de 1918, commémoration au Monument aux Morts place de l'Eglise suivie du verre du Souvenir à la Mairie.

Dimanche 27 : Thé dansant Sainte Catherine organisé par Les Amis du Temps Libre - Salle Polyvalente 14h30.

Décembre

Samedi 3 : Téléthon.

Samedi 10 : Poule au gibier de la Chasse, Salle Polyvalente 20h00.

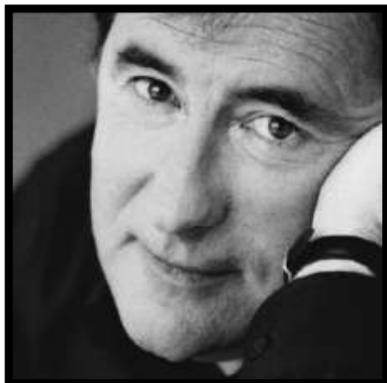
Samedi 17 : Noël du Foot - Salle Polyvalente 20h.

Samedi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 20h00.

ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE

➤ **Animation récente**

Christian SIGNOL : Auteur à succès de la région, votre bibliothèque a réuni pendant les mois de mai et juin, la majorité de ses ouvrages et vous a proposé d'entrer dans le monde et l'écriture de Christian SIGNOL, au travers de plus d'une vingtaine de ses romans.



Vous avez été nombreux et nombreuses à venir emprunter ses romans. Avant de vous proposer une nouvelle mise en avant d'un auteur que vous affectionnez particulièrement, **vo**tre bibliothèque vous propose de rentrer dans un univers totalement différent, celui de la **PREHISTOIRE**.

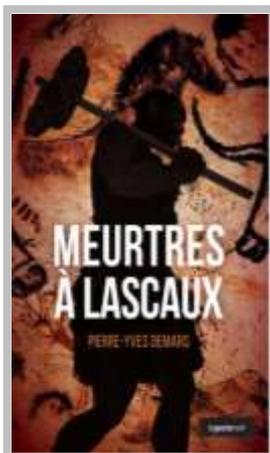


➤ **Prochaine animation**

Samedi 24 septembre,
Dédicace du nouveau roman de
M. Pierre-Yves Demars :
MEURTRE A LASCAUX

M. Pierre-Yves DEMARS Préhistorien, Docteur ès Sciences, Chargé de Recherche au CNRS aujourd'hui à la retraite.

- Membre de plusieurs associations et Président de Préhistoire du Sud-Ouest.
- Auteur de nombreux livres et articles sur le Paléolithique de Corrèze, de France et d'Europe.



« Nous sommes il y a 17 000 ans, pendant la dernière glaciation, en Périgord, dans la vallée de la Vézère. En ce début d'hiver, les chasseurs magdaléniens procèdent à un énorme massacre des rennes qui redescendent du Massif central. Ces stocks de viande leur permettront d'affronter les grands froids. Un jeune chasseur, Isard-bondissant, vient des lointaines Pyrénées avec sa chienne Llula pour chercher la future épouse qu'on lui a promise, Feuille-de-saule, fille unique d'OEil-de-faucon, peintre de la tribu. Rien ne se passe comme prévu... »



RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 9h30 A 12h

RAPPEL DEMATERIALISATION DU JOURNAL COMMUNAL

Pour tous ceux qui le souhaitent, vous avez désormais la possibilité de demander à recevoir votre journal communal par e-mail. Celui-ci remplacera la version papier. Pour ce faire, merci de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie.

Ce nouveau service, demandé par certains habitants, répond aussi à la volonté des élus communaux de réduire la consommation de papier dans le cadre du développement durable.

**** ECOLE ****

Prévention Routière = La bonne conduite dès l'école primaire.

Le vendredi 20 mai, dans le cadre de Prévention Routière, les élèves de CM2 de l'école de Cublac ont passé leur « permis vélo ». L'adjudant Leblond s'est chargé de l'épreuve théorique tandis qu'Anthony, son adjoint en service civique, s'est occupé du parcours en vélo. Toute la classe a réussi les épreuves. Le meilleur, Anthony DECLERCQ, est qualifié pour la finale départementale qui aura lieu à Brive.

Bonne route !



Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, vingt et un enfants de la classe de CM2 ont bénéficié en six séances de l'activité « apprendre à porter secours », prodiguée par Messieurs Yvon Roche et Antoine Fraysse de l'Union Française des Œuvres Laïques (l'UFOLEP). Les enfants ont été particulièrement motivés et intéressés. A la fin de cette activité, ils ont reçu un diplôme.



En début de période, du 29 avril au 1^{er} juillet 2016, les enfants de CP ont découvert le ballon rond. C'est sur le stade de Cublac qu'ils se sont initiés au jeu du football. Encadrés par Kévin Boudy, du club de Foot de Cublac, filles et garçons se sont entraînés par le biais de petits exercices.



**** MILIEU ASSOCIATIF ****

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,
vos accidents de la vie courante,
vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.



« Les Amis du Temps Libre »

Fermeture du club du 7 juillet au 7 septembre 2016.

LES ANCIENS COMBATTANTS



Samedi 19 mars 2016 : commémoration du « Cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962 » à 11h30, notre camarade Claude DELBONNEL, en présence de Monsieur le Maire et du Président de l'Association des Anciens Combattants, a déposé une gerbe au monument aux morts de la Place du 14 Juillet alors que retentissait la « sonnerie aux morts » suivie de la Marseillaise.

A 14 heures ce 19 mars, nous avons conduit Georges COUBATERE à sa dernière demeure. C'était un ancien résistant de l'AS qui a participé à la libération de Brive la Gaillarde. Ainsi disparaît un des témoins de cette époque douloureuse de la Guerre 1939-1945. Nous renouvelons à son épouse et sa famille, toutes nos sincères condoléances.

Dimanche 24 avril 2016 : journée nationale du Souvenir et de la Déportation. Comme chaque année nous avons déposé une gerbe à Montcibre, (monument entièrement restauré par la Municipalité) et à la Rochette avant de nous rendre à l'invitation de Monsieur le Maire au vin d'honneur à la salle de la Mairie.

Samedi 7 mai 2016 : à Terrasson une délégation des Anciens Combattants de Saint Viaud (Loire Atlantique), avec à sa tête, Monsieur le Maire, est venue déposer une gerbe au monument aux morts à la mémoire de Pierre BEL, terrassonnais de naissance et frère de Jean BEL, adhérent de notre section. Pierre BEL a été tué avec cinq camarades FFI le 12 mai 1945 dans la région de Saint Nazaire. Cette cérémonie empreinte d'émotion est la preuve que les Anciens Combattants perpétuent le devoir de mémoire.

Dimanche 8 mai 2016 : une délégation de l'ARAC de Saint Pantaléon de Larche et son porte drapeau, Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental, ont déposé une gerbe. La commémoration de la fin de la Guerre 1939-1945 s'est déroulée suivant le rituel habituel avec la Concorde Terrassonnaise interprétant la « sonnerie aux morts » et la Marseillaise. Une minute de silence fut respectée et les différents manifestes ont été lus par le Président des ACPG et Monsieur le Maire, qui a ensuite convié toute l'assistance au vin d'honneur de la Victoire.

A 12h30 le traditionnel banquet des Anciens Combattants s'est tenu au restaurant « Les Collines » autour d'un excellent déjeuner concocté par Yoan et son équipe.

Congrès du 5 juin 2016 : Cublac a organisé le 67^{ème} congrès départemental de la Corrèze qui fut une réussite aux dires des participants. Après la mise en place des drapeaux, le congrès s'est ouvert par l'allocution du Président Départemental Monsieur Robert VERGNE.

Puis sont intervenus à la tribune, M. le Maire de Cublac, le Président de la section locale des ACPG, le Secrétaire Général de la Corrèze pour le rapport d'activités, le Trésorier pour le rapport financier. Ensuite, la représentante du Conseil Départemental, la Directrice de l'ONAC et le Capitaine de Gendarmerie de Brive ont pris la parole.

Le Lieutenant Raynault des sapeurs pompiers de Terrasson était lui aussi parmi nous.

C'est le Délégué Fédéral Georges MERLE, par ailleurs Président Départemental ACPG-CATM du Puy de Dôme qui rendra compte dans son

allocution des différentes actions menées par la fédération pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre. La séance plénière s'est terminée à 11 heures.

Après la mise en place du défilé avec en tête tous les drapeaux, nous avons rejoint la Place du 14 Juillet où nous attendait « La Concorde Terrassonnaise » pour déposer une gerbe au monument aux morts.

Deux enfants de l'école de Cublac ont procédé à l'appel des noms de ceux qui sont « Morts pour la France » en 1939-1945 et en Algérie. Nous remercions Madame la Directrice d'avoir répondu favorablement à notre sollicitation.

Le Colonel VITRAT a remis des décorations et médailles porte-drapeaux à plusieurs Anciens Combattants dont Claude DELBONNEL et Hubert GAUTHIER de la section de Cublac.

Les autorités ont salué les porte-drapeaux et la « Concorde Terrassonnaise » a entonné le « Chant des Partisans ». Monsieur le Maire a ensuite convié l'assistance au vin d'honneur sous la halle. Fernand CHEVALIER ainsi que « La Concorde » ont animé cet instant convivial.

Dès 13 heures, tous les congressistes se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le banquet. Le menu proposé par Yoan fut très apprécié.

Pour clore cette journée, le Président Robert VERGNE a offert en souvenir au Délégué Fédéral Georges MERLE, une création de Jean BOISSERIE qui représente le logo de notre Association.

Nous remercions Philippe Gilet qui, dès 8 heures du matin était à nos côtés pour nous apporter son aide.

Au nom de tous les camarades de la section, je voudrais remercier Jean Marc BRUT et le Conseil Municipal pour nous avoir accompagnés et faire que ce congrès se soit déroulé à Cublac dans de bonnes conditions. Je suis heureux que le Président Départemental de la Corrèze lui ait remis à la tribune la médaille des PG-CATM.

Monsieur PATIER, Maire-Adjoint de Brive et représentant le Conseil Régional, nous a honoré de sa présence car il était retenu le matin.

Pour conclure, mes remerciements iront à celles et ceux qui se sont investis pleinement pour la réussite de ce congrès, ceux qui ont décoré la salle, servi le café dès 8h du matin, accompagné le bus pour la visite de Terrasson, organisé le défilé et la mise en place des porte-drapeaux, les pépinières Thibault et les services municipaux.

Prochaine cérémonie : jeudi 14 juillet 2016, rassemblement place de la Mairie à 10h30.

Le Président : R. BRUGERE

ASSOCIATION Nature Ecologie et Jardins NEJ



Notre site internet : <http://nejardins.canalblog.com/>

On Plante, on arrose, et on partage dans la convivialité à Cublac. Et puis aussi, on cuisine et on fait la fête de l'abondance partagée!

Bonjour à tous, la commune de Cublac dans le cadre du développement durable, souhaite mettre à la disposition de ceux qui le désirent un espace destiné à des jardins partagés ou de petites parcelles individuelles, sur la prairie derrière le bourg, dans la zone qui longe le ruisseau. La future association Nature-Ecologie-Jardin (NEJ) aidera à la mise en place de ces jardins, pourra fournir conseils, idées et aides diverses....

Vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de la mairie par téléphone ou par le biais du bulletin ci-dessous, et si vous voulez en savoir plus appelez Anaïs (05 53 51 24 85), Claudie (06 72 07 90 47) ou Serge (05 55 85 17 67).

D'autre part, des petits jardins "Incroyables Comestibles" seront bientôt installés dans le bourg à deux ou trois endroits différents (école, église...).

<http://lesincroyablescomestibles.fr/>

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Je suis intéressé(e) par la mise en place de ces jardins et pour être informé(e) de toute réunion pour leur mise en place.



CUBLAC AMICALE BOULISTE

• CONCOURS DU 1^{er} MAI :

Lors de ce premier concours de l'année, sous un soleil printanier, 32 équipes ont contribué à sa réussite. Après plusieurs parties disputées tout au long de l'après-midi et un niveau élevé dû à la présence de plusieurs doublettes venant de différents clubs de la région, c'est vers 19 heures qu'ont eues lieu les finales sur le boulodrome municipal.

Dans le concours principal, une équipe de Terrasson et une autre de Brive ont partagé les lots. Dans le complémentaire, après un début de partie réussi de la part de représentants de CUBLAC AMICALE BOULISTE, **J. C. LACOSTE et X. DECHATRE**, c'est finalement une équipe de Terrasson qui l'emporte par 13 à 9. Pour la finale de la consolante, partie la plus relevée du concours, des Tullistes ont gagné 13 à 12 face à une équipe de Terrasson. A noter la bonne résistance (13 à 12) de **B. MALIKOWSKI et G. LAGORSSE**, en demi-finale, face à ces vainqueurs.

• PROCHAINS CONCOURS :

- Pour les adhérents de CAB :
Dimanche 19 juin
Samedi 23 juillet avec repas
Dimanche 14 août.

Il est toujours possible d'adhérer à CUBLAC AMICALE BOULISTE. La cotisation (15E/adulte et 5E/mineur) est à fournir à un membre du bureau ou lors d'un prochain concours (adhésion immédiate).

- Ouvert à tous :
Jeudi 14 juillet
- Concours des associations :
Dimanche 4 septembre

Toute personne **membre d'une association de la commune** peut participer **gratuitement** à ce concours. Au-delà d'un esprit de compétition, il s'agit de passer un moment agréable ponctué, après remise de récompenses, d'un petit apéritif.

Les personnes intéressées souhaitant d'autres informations peuvent s'adresser à un membre du bureau.

• SAISON ESTIVALE :

Toute personne qui souhaite pratiquer la pétanque de temps en temps peut nous rejoindre **tous les dimanches** - à partir de 14 h - au boulodrome (sans adhérer à l'association).

Pour les mois de Juillet et Août, il en est de même **tous les vendredis** - à partir de 20 h.

La pétanque ??? Pour s'amuser et se détendre....

LE BUREAU



Actualité

Le 19 juin dernier a eu lieu l'Assemblée Générale du Club avec l'élection du nouveau Comité Directeur de l'Association :

Nicolas ROQUES, Président

Charlie SOURDES, Vice-Président

Caroline ROSEAU, Trésorière

Elisa DE SOUSA, Vice-Trésorière

Sandrine MARTINS, Secrétaire

Jean-Yves LIN, Vice-Secrétaire

Guy DUFRESNE,
Responsable Ecole de Foot
Foot

Coralie BADOU,
Responsable Adjointe Ecole de
Foot

Laurent DEMAY, Membre actif

Une réunion sera organisée mi-août / début septembre pour déterminer les coaches. Reste en poste Loïc SOURZAT pour la catégorie U11, Hervé BOUDY et Eric BOUYSSOU pour les séniors Hommes

Appel

Afin de développer son « projet club », le FC CUBLAC recherche :

- des éducateurs -
pour ses équipes
(formation possible)

- des personnes souhaitant
donner un coup de main -
à l'année ou de manière
occasionnelle dans divers
domaines (animation,
administratif, tournoi,
partenariat...)

Venez rejoindre un club
dynamique avec une
ambiance conviviale et
familiale !



Evènement à venir

Le FCC fête ses 30 ans !

Pour cette occasion, nous recherchons tous les **anciens partenaires** du club (membres du comité directeur, coaches, joueurs, bénévoles...) qui souhaiteraient participer à cet évènement.

Merci de nous contacter par téléphone, mail ou tout simplement en venant nous rencontrer au stade les samedis après-midi.

Le FCC fêtera ses 30 ans en même temps que le Noël des enfants soit le **17 décembre prochain à la salle polyvalente de Cublac.**

Toutes les personnes qui souhaitent participer à l'organisation sont aussi les bienvenues.

N'oublions pas que la
vie d'un club
associatif dépend de
l'implication de ses
bénévoles, de chacun
de ses membres et de
ses licenciés

Bonnes Vacances

La Saison a pris fin le 25 juin
dernier pour l'Ecole de Foot.

Les entraînements Séniors
(hommes et femmes) continuent
le vendredi soir.

Reprise en fonction de votre
catégorie à partir du **Samedi 10
Septembre**

Remerciements

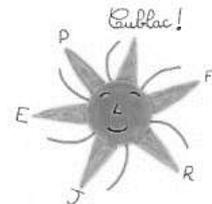
Nous remercions tous les anciens membres de la saison 2015/2016.

Nous remercions aussi toutes les personnes (bénévoles, entraîneurs, parents, etc.) qui ont participé aux évènements mais aussi à leur organisation.

Un merci tout particulier à Cathie Foot qui se reconnaîtra.



FOYER DES JEUNES



Assemblée générale : vendredi 2 septembre 2016 à 20h30

Inscriptions : samedi 3 septembre 2016 de 10h à 16h

Place de l'église

Pour les activités danse et gymnastique,

Pensez à vous munir de votre certificat médical !

Renseignement au 05 55 22 91 24 ou 05 53 50 18 72 HR soir

Activités avec carte d'adhésion uniquement

Enfant 12€ / adultes 24€



ANGLAIS / FRANÇAIS

DENTELLE

PEINTURE DÉTENTE

PING-PONG



Activités avec carte d'adhésion + participation

CLAQUETTES

2° ET 3° ANNÉE MARDI 16H-17H

4° ANNÉE ET + MARDI 19H-20H

ADOS / ADULTES SAMEDI 9H30-10H30

DANSES ACTUELLES

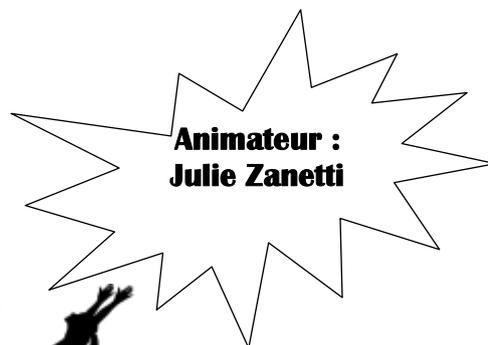
EVEIL (MATERNELLES) / CP MARDI 17H-18H

CE1 / CM2 MARDI 18H-19H

6° / 3° SAMEDI 10H30-11H30

2° ET + SAMEDI 11H30-12H45

ADULTES MARDI 20H-21H30



Cotisation
enfant 12€ / adulte 24€
Participation
1h-111€ / 1h15-129€ /
1h30-150€

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

SOUS RÉSERVE, À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ANIMATEUR.

PILATES

VENDREDI 18H - 19H

ZUMBA

MERCREDI 19H00-20H00

BILAN ACTIVITES 2016

COUVIGE – EXPOSITION DE PEINTURE –
ZUMBA PARTY - GALA DE DANSE

**DES PARTAGES CONVIVIAUX,
QUE DU BONHEUR !!!!**

Quelques preuves en photos :



LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous propose

Soirée Entrecôtes

Mercredi 13 Juillet 2016 - A 20h00, à la salle polyvalente
Soirée animée par l'Orchestre Fabien VEYRIRAS

Apéritif*
Entrée
Entrecôte sur la braise
Haricots Blancs couennes
Salade
Fromage
Dessert
Café
Vin Compris*



**Soirée
Traditionnelle**

Prix : 22 € pour les Adultes et 12 € pour les Enfants (de 6 à 12 ans)

Renseignements et inscriptions : 05 53 50 56 98- 05 53 50 02 10

Inscription possible au MODERNA (Tabac/presse - TERRASSON) 05 53 50 02 10

Marché de Pays Festif « La Table de Cublac »

Le samedi 6 Août 2016 de 18h à 21h, place du 14 Juillet, animations jusqu'à minuit
Animation Musicale - structure gonflable pour enfants (gratuit)

Le Comité des Fêtes vous propose un marché de pays festif avec vente directe de produits régionaux, Des tables, bancs, barbecues, planchas sont mis à disposition afin de consommer sur place les produits du marché.

La soirée s'accompagne d'animations gratuites

Marché Festif

La Fête du Village 2016

Le vendredi 19 Août 2016 : - 20h30 - Podium Animation Soirée Mousse et Tempête de Neige

Le samedi 20 Août 2016 : - 13h30 - Concours de Pétanque en Doublette, salle polyvalente

- 19h30 - Randonnée pédestre nocturne, avec contes, suivie d'un repas

- 21h - podium Animation avec sosies **Patrick BRUEL** et **Brigitte BARDOT** (gratuit)

Le dimanche 21 Août 2016 : -9h30 - Course pédestre « **Les 10 bornes de CUBLAC** » course F.F.A.

-> voir les formalités d'inscription sur le site : <http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>

- 11h - Remise des récompenses de la course avec vin d'honneur*

- 14h -19h - **Village de Structures Gonflables** (entrée gratuite)

- 15h30 - Tournoi de **BUBBLE BUMP** (foot dans une bulle)

- 20h - Animation de rue avec "**Les GRATOUILLOS**"

- 21h- Spectacle sur scène avec la troupe cabaret « **Laussier and CO** »

- 22h - défilé de rue avec "**Les GRATOUILLOS**"

- 22h30 - Feu d'artifice « **Son et Lumière** »

- 23h - Podium Animation place de l'église avec « **FL ORGANISATION** »



Fête

*** Les spectacles et les podiums animation sont entièrement gratuits ***

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Pendant les trois jours Animation foraine place de l'Eglise et rue du Ruisseau
avec Manèges pour enfants, Auto scooter, tir, pêche aux canards, barbe à papa, glaces...

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous a proposé

Le dimanche 1^{er} mai 2016

Fête de l'ail nouveau

Dimanche matin 1^{er} mai, à la salle polyvalente, a eu lieu le traditionnel casse croûte du 1^{er} mai. Chacun a pu apprécier l'ail et l'oignon nouveaux servis avec une soupe, de la charcuterie, du fromage ... et un petit verre de vin.

Nous remercions les personnes pour leur participation. Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine même jour, même heure.



VIDE GRENIERS et FÊTE DU CIDRE Le dimanche 2 octobre 2016

Fabrication de cidre de façon artisanale, le samedi 1^{er} octobre salle polyvalente.

Le dimanche 2 octobre, vente de jus de pomme sorti pressoir sur la place de l'église et Vide Grenier dans le village de Cublac avec animation foraine.

L'inscription pour le vide grenier sera disponible à la mairie de Cublac ou sur le site du Comité des Fêtes de Cublac courant Août.

(Inscription préalable obligatoire - Emplacement gratuit)

Info. sur les festivités sur le site :

<http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>



**COMITE
DES FÊTES
DE
CUBLAC**

Comitedesfetes.cublac@laposte.net



Notre RANDO ANNUELLE, VTT et MARCHÉ, aura lieu DIMANCHE 28 AOÛT
Ci-dessous en avant-première, l'affiche de notre manifestation.

Venez nombreux !!



**DIMANCHE
28 AOÛT**

CUBLAC

RANDO VTT ET MARCHÉ

NOUVEAUX CIRCUITS

VTT
20-35
ou 50 km

Tarif 5, 6 et 7€
(gratuit jusqu'à 12 ans)

Renseignements : 06.62.56.35.18

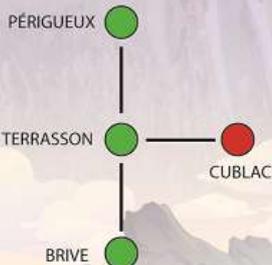
Tarif 4€ (gratuit jusqu'à 12 ans)

Renseignements : 06.89.82.64.44

MARCHÉ
ou **TRAIL LIBRE**
8 - 10 ou
15 km

Casse Croûte possible à l'arrivée : 5€
Réservation lors de l'inscription

RDV 7H30 - Salle polyvalente
VTT DÉPART 8H30
MARCHÉ-TRAIL DÉPART MAXI 9H00



Douches - Lavage vélos
Ravitaillements
Casque Obligatoire

Ne pas fêter sur la voie publique





CET ÉTÉ A CUBLAC

JUILLET 2016

Samedi 2 : Fête des écoles à la salle polyvalente dès le début d'après-midi.

Mardi 12 : Marché festif place du 14 juillet organisé par les commerçants locaux et du marché. A partir de 18 heures, restauration sur place et apportez vos couverts !

Mercredi 13 : Soirée Entrecôtes organisée par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente à 20h00.

Jeudi 14 : Fête Nationale, monument aux morts place du 14 Juillet et vin d'honneur à la Mairie. Concours de pétanque salle polyvalente 13h30 organisé par Cublac Amicale Bouliste.

Mardi 19 : Marché festif place du 14 juillet organisé par les commerçants locaux et du marché. A partir de 18 heures, restauration sur place et apportez vos couverts !

Mardi 26 : Marché festif place du 14 juillet organisé par les commerçants locaux et du marché. A partir de 18 heures, restauration sur place et apportez vos couverts !

AOÛT 2016

Mardi 2 : Marché festif place du 14 juillet organisé par les commerçants locaux et du marché. A partir de 18 heures, restauration sur place et apportez vos couverts !

Samedi 6 : Marché de pays festif de 18h à 21h organisé par le Comité des Fêtes.

Mardi 9 : Marché festif place du 14 juillet organisé par les commerçants locaux et du marché. A partir de 18 heures, restauration sur place et apportez vos couverts !

Mardi 16 : Marché festif place du 14 juillet organisé par les commerçants locaux et du marché. A partir de 18 heures, restauration sur place et apportez vos couverts !

Du vendredi 19 au dimanche 21 : Fête du village

Les spectacles et podiums animation sont gratuits.

Vendredi 19 : 20h30 Podium animation soirée mousse et tempête de neige

Samedi 20 : 13h30 Concours de Pétanque en Doublette, salle polyvalente.

19h30 Randonnée pédestre nocturne, avec contes, suivie d'un repas.

21h00 Podium animation avec sosies **de Patrick BRUEL et Brigitte BARDOT.**

Dimanche 21 : 9h30 Course pédestre « **Les 10 bornes de CUBLAC** » course F.F.A.

voir les formalités d'inscription sur le site :

<http://www.wix.com/comitedesfetesdecaublac/cublac>

11h00 Remise des récompenses de la course avec vin d'honneur.

14h -19h **Village de Structures Gonflables** (entrée gratuite).

15h30 Tournoi de **BUBBLE BUMP** (foot dans une bulle).

20h Animation de rue avec «**LES GRATOUILLOS**».

21h00 Spectacle sur scène avec la troupe cabaret « **Laussier and CO** ».

22h00 Défilé de rue avec « **Les GRATOUILLOS**».

22h30 Feu d'artifice « **Son et Lumière** ».

23h00 Podium Animation place de l'église avec « **FL ORGANISATION** ».

Dimanche 28 : Grande randonnée marche et VTT organisée par Cublac par ses Chemins. Salle polyvalente à partir de 7h30 pour les inscriptions et 8h30 pour le départ.

Renseignements au 06 62 56 35 18 pour le VTT et au 06 89 82 64 44 pour la marche.

SEPTEMBRE 2016

Dimanche 4 : Concours de pétanque des Associations organisé par Cublac Amicale Bouliste salle polyvalente 13h30.



CUBLAC

APPORTEZ VOS
COUVERTS !!!!

MARCHÉS FESTIFS

LES MARDIS

A PARTIR DE 18H00

Place du 14 Juillet (près de la halle)

Organisés par les commerçants du marché
En partenariat avec les commerçants locaux

EN JUILLET
Les 12 - 19 - 26

EN AOUT
Les 2 - 9 - 16

RESTAURATION SUR PLACE

NOUVEAU SERVICE A CUBLAC



Une très belle
initiative privée !



Adrien Courty et son équipe vous accueillent tous les jours à l'Epi-Fournil pour vous proposer une variété de pains et de pâtisseries. Du Lundi au Samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30 et le Dimanche matin de 7h30 à 13h.

Dans la partie épicerie, vous trouverez un grand choix d'articles alimentaires, de boissons et de produits ménagers.

La partie fruits et légumes privilégie les producteurs locaux (Benoît Roussely de Brignac-la -plaine, les jardins d'Antoine à Terrasson).

Enfin, dans la zone presse, vous trouverez un large choix de journaux et de revues.

A très bientôt à l'Epi-Fournil !

Ce journal est intégralement réalisé et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.

En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).